DOCTEUR LOUIS MASQUIN

IDENTITÉ, SEXUALITÉ

Des repères pour aujourd'hui

EdB

Introduction

Ce par quoi une personne est reconnue et se reconnaît comme telle définit l'identité. Celle-ci se constitue au fil des années, mais reste toujours à faire parce qu'elle est en devenir, compte tenu des relations avec les autres et avec le monde extérieur qui l'environne.

Nous vivons une époque étonnante. Chaque époque l'a probablement été, mais la multiplication actuelle des paradoxes conduit à nous interroger. Nous sommes entrés dans un siècle de relativisme, d'amalgames divers et de confusion. Nous vivons également dans l'époque de l'immédiateté et du désir individuel, ou plutôt de ce que nous qualifions de désir alors qu'il est créé de toutes pièces par le monde alentour et confondu avec un besoin : « tout-tout-de-suite-du-moment-que-tu-en-as-envie-et-que-tu-penses-que-c'est-bon-pour-toi ». La sexualité n'a pas échappé à cela. Il est vrai que les réalités de la vie sexuelle prennent d'abord en compte l'histoire personnelle et la structuration psychoaffective propre, mais elles intègrent également le contexte social et culturel dans lequel nous vivons.

Les progrès des sciences humaines, ces dernières décennies, ont mis à jour toute une somme de connaissances qui peuvent favoriser l'épanouissement de la personnalité. Des rayons entiers dans les librairies nous le proposent. Les innombrables recettes montrent que ce n'est pas aussi simple. De fait, les personnes reçues en accueil nous expriment leur souffrance, la fréquence d'une mauvaise estime de soi et

d'une profonde dévalorisation, la place de la dépression [1], de l'angoisse ou de l'anxiété, omniprésente bien qu'elle soit cachée sous des comportements divers (dont les addictions), mais aussi leurs questionnements concernant la vie personnelle, affective, conjugale et familiale.

La libération de la parole a permis d'aborder certains sujets dont les blessures affectives et sexuelles qui remontent à un âge précoce, violences faites à l'enfant que devrait pourtant protéger la convention des Droits de l'Enfant (1989) dont on peut se demander si elle n'est pas restée lettre morte dans bien des pays, pas forcément très éloignés de chez nous. Certaines interventions, lors des débats sur la révision des lois de la bioéthique en France en février 2011, témoignent du peu d'importance donnée à l'embryon, quand elles ne nient pas sa nature humaine. Nous connaissons également aujourd'hui la richesse des échanges entre un fœtus et sa mère durant la grossesse, puis un nouveau-né à sa naissance, alors qu'en même temps se multiplient les mères porteuses, pratique requalifiée de gestation pour autrui, ce qui veut signifier un geste pleinement altruiste, mais dont les dérives peuvent être sans limites [2].

---

1. L'Organisation mondiale de la santé fait de la dépression la deuxième maladie, après les maladies cardiovasculaires, dans les dix ans qui viennent. Nous sommes très directement en présence d'un phénomène de société et déjà en 1999, une table ronde du forum économique mondial de Davos avait eu pour thème la question : « La dépression est-elle le cancer du XXIe siècle ? ».

2. Une nouvelle pratique de « gestation par correspondance » paraît se développer. Les embryons, conçus avec les gamètes du couple, sont acheminés par courrier jusqu'à une clinique où ils seront implantés dans l'utérus d'une mère porteuse. Les embryons congelés sont conservés dans des paillettes et acheminés dans du nitrogène à -196°. Le courrier arrive en trois ou quatre jours et coûte entre 50 000 et 60 000 roupies (environ 1 000 euros). Cette pratique se développe parce qu'elle fait gagner « et du temps, et de l'argent » selon le Dr Manish Banker. Information parue dans *Contact génétique* de la Fondation Lejeune, 6 septembre 2010, à partir de

Nous vivons dans un monde envahi par le sexe, où tout est permis, ce qui est censé apporter libération et réalisation de soi, alors que nous constatons souvent un non-amour de son propre corps, parfois mutilé. Et fleurissent, là encore, des techniques diverses pour « être bien dans sa peau ». Alors que dans la sexualité, trois dimensions se reconnaissent (la relation, la fécondité et le plaisir), bien souvent elle ne prend plus comme référence l'Autre, la relation à autrui, mais obéit au seul diktat de la jouissance personnelle, parfois même dans l'immédiateté de l'instant. De surcroît, elle est, la plupart du temps, déconnectée de la transmission de la vie.

Tout doit être vu, étalé aux yeux de tous. Rien ne favorise l'intériorité, la rencontre avec soi-même. Cependant, la multiplication des stages de méditation, quelle qu'en soit la couleur, montre bien que la société en a peut-être assez de ce déferlement « d'extériorité » et d'exhibitionnisme dont se repaît la florissante « presse people ».

Des données telles que l'identité sexuelle paraissaient solides. Elles sont aujourd'hui remises en question. Ne faut-il pas réfléchir sur ce qu'est un homme et une femme ? Sur leurs différences faites pour la rencontre ? Ne faut-il pas promouvoir le respect mutuel au lieu de consommer du sexe, et particulièrement le corps féminin ? Il semble que la libération de la femme a abouti à un résultat pour le moins paradoxal : la marchandisation à outrance de son corps qui aboutit à ce que « tout se négocie ».

L'arrivée et le rapide développement d'Internet ont également bouleversé le comportement de nos contemporains vis-à-vis de la sexualité et ce à de nombreux niveaux : la visite des sites (la moitié des sites Internet sont pornographiques et le sexe fait partie, avec les armes et la drogue, de trois industries majeures) ; l'éducation sexuelle (certains sites

---

plusieurs sources : The Times of India (Radha Sharma) 29/08/10 – Bioedge (Jared Yee) 04/09/10 – Arte 03/09/10.

sont effectivement éducatifs, mais on sait également que les enfants visionnent de plus en plus jeunes des vidéos à thème sexuel et pornographique) ; les modalités de rencontre, dont les sites se multiplient régulièrement, et enfin le cybersexe, qu'il s'agisse d'addictions au sexe ou de la cyberpédophilie.

On peut encore constater les modifications profondes de la famille ces dernières décennies. Depuis 2010, davantage d'enfants naissent aujourd'hui hors mariage. Les divorces sont nombreux, source de souffrances tant pour les adultes confrontés à leur échec que pour les enfants [3]. Mais prépare-t-on réellement nos contemporains à mettre en place un cadre stable, une fidélité dans l'engagement, l'apprentissage du dialogue indispensable pour qui veut durer ? Il existe une exigence de vérité et de liberté. Mais qu'est-ce que la liberté ? Qu'est-ce que la vérité ? Est-ce que tout se vaut ? Peut-on tout expérimenter sans aucune conséquence ? Ce questionnement est souvent éludé car il gêne.

Au cœur de ce monde, de grandes voix, telle celle du bienheureux Jean-Paul II le Grand qui, avant d'être pape, avait accompagné de très nombreux couples, se font entendre. Elles nous parlent d'une façon radicalement différente, celle de l'amour, du respect, de la dignité. Des millions de jeunes ont entendu l'appel du vieux Pape malgré sa santé défaillante. Parce que ce qu'il disait était un discours de vérité sur l'Amour.

---

3. Une enquête menée via Internet par l'Union des familles en Europe, en février 2011, montre que la souffrance des enfants du divorce est indéniable bien que leur situation soit banalisée. Cette séparation a eu des effets à long terme sur la personnalité de près de 9 participants sur 10 (alors même que plus de la moitié des divorces se fait par consentement mutuel) avec une perte de confiance en eux et des dépressions. Le divorce a également eu des conséquences sur leur réussite scolaire (raccourcissement de la scolarité, augmentation du taux d'échecs au bac) et donc sur la vie professionnelle ultérieure des enfants. 40 % des enfants n'ont pas maintenu de liens réguliers avec le parent qui n'avait pas leur garde, le plus souvent leur père ; mais plus tard, 9 fois sur 10, ils ont rétabli le contact.

Des millions de jeunes répondent à l'appel de Benoît XVI, parce que ce même discours, souvent exigeant, les interroge au fond d'eux-mêmes sur la vérité et la liberté.

Ce livre n'est pas un livre sur la sexualité, il en existe tellement, mais veut être simplement un outil. Outil de connaissances, abordant différents sujets avec une approche multidisciplinaire (biologique, médicale, psychologique, sociologique, juridique pour la pédophilie, mais aussi ce que nous dit l'Église catholique), chaque chapitre faisant un tout. Outil de réflexion, également, en dehors de toute pression médiatique, sur quelques-unes de ces questions concernant l'identité et la sexualité. Mieux vaut les poser aujourd'hui et prendre le temps de s'y arrêter. Que le lecteur veuille bien pardonner la technicité de certaines données : il nous a paru essentiel de les exposer pour lui permettre une juste approche de sujets complexes.

Chapitre 1

L'identité

L'identité est l'ensemble des caractères par lesquels une personne se reconnaît et est reconnue comme telle par le groupe, « sans nulle confusion grâce aux éléments qui l'individualisent », ajoute le dictionnaire *Le Petit Robert*. En fait, cette notion, qui paraît simple à première vue, peut être appréhendée à plusieurs niveaux.

1. L'identité administrative

La première identité est l'identité administrative. Nos papiers d'identité, carte nationale d'identité, passeport (qui signent notre nationalité), portent les éléments qui nous individualisent : nom patronymique, prénom, photo, date et lieu de naissance, sexe, taille, éventuellement un signe particulier, lieu de résidence, lieu de délivrance et date de validité, enfin nos empreintes digitales déposées sur la demande officielle de papiers d'identité. Le livret de famille comporte en outre des éléments de filiation entre les parents et les enfants, qu'ils soient vivants ou décédés [1].

1. On sait par ailleurs que depuis le décret du 20/08/2008, les parents d'un enfant mort-né ont désormais la possibilité de demander que cette naissance soit mentionnée sur le registre de l'état-civil et sur leur livret de famille.

Nous en dégageons donc trois séries d'information :

– les données administratives, officielles, qui permettent de certifier son identité ;

– l'identité de sexe : mâle ou femelle ;

– des éléments familiaux, générationnels.

C'est-à-dire des éléments qui définissent à la fois l'identité, la différence sexuelle et la différence des générations dans leur succession. En France, les documents administratifs ne comportent pas d'éléments religieux ou communautaires. Cette identité ne pourra pas être changée. La France connaît le principe de l'indisponibilité de l'état des personnes [2].

On sait que notre identité profonde est *d'être* corps, âme et esprit. Ainsi, le corps n'est pas simplement une partie de la personne. Il nous fait reconnaître, il *est* la personne. Nous *sommes* des personnes incarnées et notre signature spécifique est d'abord au niveau de notre incarnation.

2. L'identité sexuelle

L'identité sexuelle est de deux ordres : mâle ou femelle.

Elle recouvre généralement la notion de genre humain, divisé en masculin ou féminin, et on parle alors d'identité de genre. Traditionnellement, le genre masculin se réfère au sexe

2. Le principe juridique de l'indisponibilité du corps humain énonce qu'une personne n'est pas propriétaire de son corps et que nul autre ne l'est. Il est lié à celui de la dignité de la personne humaine et inscrit dans le code civil (art. 16 sq.) depuis la loi de bioéthique de 1994. Il existe une exception dans le cas du changement de sexe. La Cour européenne de justice a estimé dans un arrêt du 25/03/1992 que le principe de l'indisponibilité de l'état des personnes ne s'oppose pas à un changement de sexe en cas de transsexualisme vrai, lorsque la discordance entre le sexe psychologique et le sexe génétique est indépendante de la volonté du sujet, irrésistible, prépondérante et irrémédiablement acquise. En France, l'assemblée générale de la Cour de cassation a donc pris acte de cette décision le 11/12/1992 et permet ainsi de donner suite aux procédures pour rectification d'état-civil en cas de changement de sexe.

mâle et le féminin au sexe femelle, mais l'évolution actuelle de la société fait que cette équation n'est plus systématique. La notion d'identité de genre renvoie également aujourd'hui à un élément plus personnel, à savoir **la conviction d'appartenir au sexe masculin ou féminin**.

L'identité sexuelle s'appuie sur des données précises :

– *Le sexe anatomique*, fondé sur les différences anatomiques des sexes : caractères sexuels primaires présents à la naissance et caractères sexuels secondaires apparaissant à la puberté.

– *Le sexe génétique*, notre signature, notre *identité chromosomique*. Cette identité est *sexuée*, divisant l'espèce humaine en deux sexes : masculin (chromosomes XY) ou féminin (XX) [3]. On sait combien l'étude de l'ADN est précieuse dans certaines affaires de justice ou pour les enquêtes policières ou les recherches de paternité [4].

---

3. Le sexe de l'enfant est déterminé au moment même de la conception. En effet, l'ovule de la femme est toujours porteur du chromosome X tandis que le spermatozoïde de l'homme est porteur soit du chromosome X, et dans ce cas ce sera une fille (XX), soit du chromosome Y et alors ce sera un garçon (XY). C'est donc le spermatozoïde qui détermine le sexe de l'œuf obtenu après la fécondation de l'ovule.
La fécondation est la rencontre entre un ovule (la cellule de reproduction, ou gamète, femelle) et un spermatozoïde (le gamète mâle), chacune des cellules ne contenant que 23 chromosomes, ce sont des cellules haploïdes, alors que les cellules humaines, qui sont diploïdes, contiennent 46 chromosomes. (Dans toute cellule humaine, en dehors des gamètes de reproduction, les chromosomes vont par paire : 23 paires. Chaque paire contient un chromosome venant du père et un venant de la mère.)
La fusion de ces deux cellules (plus précisément du noyau de l'ovule et du spermatozoïde) donne une seule cellule, puis l'embryon (les soixante premiers jours de la grossesse), le fœtus et enfin le nouveau-né.

4. Les jumeaux « homozygotes » (les vrais jumeaux) ont le même ADN mais il existe des « marques épigénétiques » c'est-à-dire des modifications chimiques de l'ADN ou des protéines qui

Pour en savoir plus

La formation de l'identité sexuelle est un processus complexe qui commence à la conception, se poursuit avec le développement du fœtus dans l'utérus et plus tard, par l'interaction avec des facteurs après la naissance.

En effet, la détermination chromosomique du fœtus se fait d'emblée, dès la conception, et la différenciation sexuelle se forme par des déterminations biologiques précoces au cours du développement intra-utérin, déterminations hormonale et neurobiologique.

À partir de la septième semaine embryonnaire se développent les gonades fœtales (testicules, ovaires) vers la masculinisation par l'action directe de la testostérone et vers la féminisation en l'absence de cette hormone. La différenciation sexuelle des organes génitaux se déroule donc essentiellement dans les deux premiers mois de la grossesse et *quatre mois après la conception, le développement des organes génitaux est accompli.*

La différenciation sexuelle du cerveau s'effectuera dans la seconde moitié de la grossesse. Selon les données animales, l'hypothalamus commence alors à s'organiser différemment chez les mâles et les femelles.

Ces déterminations biologiques, génétiques, hormonales et neurobiologiques sont soumises ultérieurement aux *facteurs après la naissance*, l'environnement et son intrication avec l'histoire individuelle de la personne. L'influence de ces facteurs a longtemps été privilégiée (sinon considérée comme exclusive), mais est aujourd'hui un peu plus relativisée depuis les travaux récents sur la détermination sexuelle de l'embryon.

Si l'identité sexuelle correspond le plus souvent à l'orientation sexuelle, ce n'est cependant pas toujours vrai. En effet, l'orientation sexuelle (hétérosexualité, homosexualité ou bisexualité) pose un autre problème car on est, aujourd'hui beaucoup moins qu'auparavant, dans une position tout noir/tout blanc par rapport à la sexualité de chacun. Ainsi, le

---

en constituent la base, ce qui a fait dire que l'épigénétique était un concept qui dément en partie la « fatalité » des gènes.

sexologue américain Alfred Charles Kinsey [5] a proposé une échelle définissant six niveaux qui vont de l'hétérosexualité exclusive (niveau 0) à l'homosexualité également exclusive (score 6), avec des degrés intermédiaires entre les deux, la bisexualité étant le niveau médian : trois.

Cependant, il est des cas où la nature elle-même pose des problèmes complexes. Il en va ainsi des phénomènes d'**intersexualité** [6] **:** le rare hermaphrodisme vrai [7] ou plus fréquemment le pseudo-hermaphrodisme masculin (caryotype XY) ou féminin (XX**)** où la morphologie externe des organes sexuels est ambiguë, de sorte qu'à la naissance, il peut être difficile de déterminer clairement s'il s'agit de garçons ou de filles.

Par ailleurs, il existe des **anomalies chromosomiques** qui font que les organes externes peuvent correspondre à ceux d'un sexe, mais ne correspondent pas aux gènes de l'enfant ; son évolution physique et intérieure peut alors être difficile, voire impossible à prévoir.

Parmi les anomalies chromosomiques, on peut citer le *syndrome de Klinefelter* : chez des sujets de morphologie masculine, il y a la présence d'un chromosome X supplémentaire, soit 47 chromosomes : XXY, avec diverses conséquences, dont la stérilité. Si un surnombre de chromosomes existe, l'inverse est tout aussi possible : dans le *syndrome de Turner*, la personne atteinte ne possède qu'un seul chromosome X (45 X).

Les problèmes peuvent également se situer **au niveau des hormones.** Un problème d'imprégnation hormonale pendant la grossesse peut se poser : une femme poursuivant la prise de la pilule, par exemple, ou encore le « syndrome d'insensibilité complète aux androgènes » c'est-à-dire aux

---

5. Alfred Charles Kinsey (1894-1956) est célèbre pour avoir publié deux importantes études sur le comportement sexuel de l'homme et de la femme : *Sexual Behavior in the Human Male* (1948) et *Sexual Behavior in the Human Female* (1953).

6. On dénombre un enfant intersexué pour 1 000 naissances.

7. L'enfant est morphologiquement mâle et femelle, avec présence simultanée de tissus testiculaires et ovariens, conduisant au développement de structures masculines (pénis érectile et prostate) et féminines (vagin et utérus).

Table des matières

Introduction 11

Chapitre 1. L'identité 17
1. L'identité administrative 17
2. L'identité sexuelle 18
3. L'identité psychologique 23
4. L'identité sociale 24

Chapitre 2. La théorie du genre 29
1. Origine et développement de la théorie du genre . . . 31
2. Le concept de base de la théorie du genre 35
3. Ce qu'il y a derrière le concept de genre 41
4. La critique de ce concept 45
5. Ce que l'Église a à dire 53

Chapitre 3. LGBT 57
1. Homosexualités 58
2. La bisexualité 98
3. Le transsexualisme 103

Chapitre 4. Les abîmes 123
1. La pédophilie 124
2. L'addiction sexuelle 160

Chapitre 5. L'identité blessée 173
1. La souffrance des enfants victimes d'abus sexuels . . 173
2. Quelques chiffres et données statistiques 174
3. Quelques mots d'histoire 175
4. Les facteurs de gravité de la souffrance vécue 178

5. Les signes évocateurs de l'abus sexuel de l'enfant. . 179
6. Réactions de l'enfant victime d'agression sexuelle . 181
7. L'agression sexuelle et les maladies ultérieures . . . 188
8. Particularités de l'inceste 190
9. La vie spirituelle 193

Chapitre 6. « Vous serez comme des dieux » 197

Chapitre 7. « Un temps viendra » 201

Ce livre vous a plu,
vous pouvez, sur notre site internet :
donner votre avis
vous inscrire pour recevoir
notre lettre mensuelle d'information
consulter notre catalogue complet,
la présentation des auteurs,
la revue de presse, le programme des conférences
et événements à venir ou encore feuilleter
des extraits de livres :

www.editions-beatitudes.fr

Composition et mise en pages réalisées par
Compo66 - Perpignan
060/2012